



Direction des finances
Office d'informatique et d'organisation
Achats + Controlling

Solution de service managé de sécurité – fiche descriptive

Offre

Procédure ouverte, adjudication du marché publiée sur simap.ch le 18.10.2022

Pour assurer la surveillance de l'état des infrastructures informatiques cantonales et des services de base TIC au plan de la sécurité, l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) collabore avec la société ISPIN AG.

Comme prévu dans l'appel d'offres, d'autres autorités ou organisations chargées d'exécuter des tâches publiques dans le canton de Berne peuvent commander des prestations, sans devoir réaliser elles-mêmes un appel d'offres. L'OIO est prêt à présenter le service managé de sécurité (MSS) en cas d'intérêt.

Étendue de la prestation

Les communes et les organisations chargées de tâches publiques en dehors de l'administration cantonale peuvent conclure, sur la base de l'appel d'offres cantonal et aux conditions convenues dans ce dernier, un contrat séparé (commande) avec le partenaire contractuel. Le cas échéant, les conditions applicables sont celles définies dans l'appel d'offres ou en fonction des prestations proposées.

Le service mis en place ne peut pas être utilisé dans le cadre des services de base de l'OIO.

Les unités administratives cantonales peuvent s'adresser au fournisseur de prestations pour demander une offre et la négocier si nécessaire. Les tarifs (notamment les taux horaires) convenus dans l'offre correspondante ne peuvent pas être supérieurs à ceux figurant dans la liste des prix du contrat-cadre. Une fois l'offre établie, le prestataire et le bénéficiaire de prestations concluent un contrat individuel.

Pour utiliser le service, il est impératif que les systèmes et applications enregistrent les événements clairement identifiables dans les données du journal afin de pouvoir réagir de manière ciblée aux événements concernés en cas d'anomalie.

Les scénarios d'utilisation (use cases) spécifiques et les données de journal correspondantes des unités administratives cantonales peuvent être intégrés dans l'infrastructure MSS mise en place pour les services de base.

Il convient de relever que le service ne peut pas être utilisé pour effectuer des contrôles opérationnels (comme la disponibilité de systèmes ou d'applications).

Fournisseur de prestations / partenaire contractuel de la Centrale d'achat cantonale TIC (CAC TIC)

Le marché a été adjugé à l'entreprise suivante :
– ISPIN AG, Grindelstrasse 6, 8303 Bassersdorf

Informations complémentaires et assistance

Pour toutes informations complémentaires concernant le déroulement d'un projet, il convient de s'adresser aux responsables des comptes clés de l'OIO (courriel : keyaccount@be.ch).

Commande de prestations

La commande de prestations est régie par divers processus. La procédure à suivre est illustrée dans la carte des processus d'ADONIS, qui peut être consultée au sein de l'administration. Voir le document [Vertragsleistungen der ZBS ICT durch DIR/STA/JUS abrufen](#) (en allemand uniquement).

Les communes et les organisations chargées de tâches publiques reçoivent les informations dont elles ont besoin des responsables des comptes clés de l'OIO (courriel : keyaccount@be.ch). Pour consulter le processus correspondant, cliquer sur le lien [Vertragsleistungen der ZBS ICT durch TöA abrufen](#) (en allemand uniquement).

Accès via la CAC TIC

Pour toute commande de prestations contractuelles offertes par la CAC TIC, les services demandeurs intéressés doivent s'adresser aux responsables des comptes clés de l'OIO (courriel : keyaccount@be.ch) au début de la procédure. Le partenaire contractuel est tenu de renvoyer les unités administratives demandeuses à la CAC TIC.

En raison de leur caractère individuel, les exigences relatives aux MSS transmises à l'adresse keyaccount@be.ch sont d'abord examinées dans le cadre d'un entretien avec le domaine Sécurité de l'OIO en vue d'analyser et d'identifier les possibilités existantes.

Les services demandeurs commandent ensuite les différentes prestations de manière autonome et sous leur propre responsabilité.